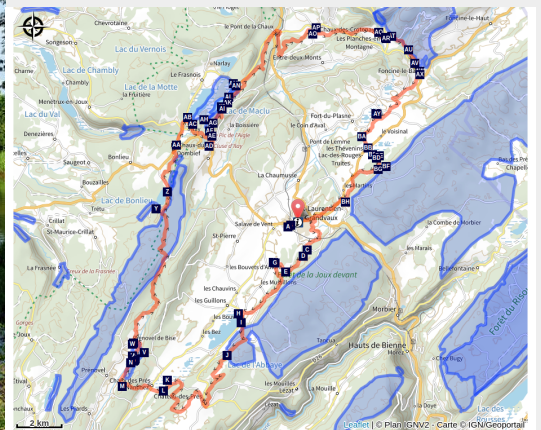


D'une Joux à l'Eau"tre" - 5 jours en itinérance

Haut-Jura Grandvaux



Lac et église de l'Abbaye (© Stephane Godin/Jura Tourisme)



Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 jours

Longueur : 70.6 km

Dénivelé positif : 2066 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Histoire et patrimoine, Naturel

Partez pour cinq jours d'itinérance à travers le Grandvaux et Malvaux, au cœur d'un Haut-Jura façonné par l'eau. Sans difficulté technique, ce parcours vallonné relie villages authentiques et sites naturels, entre lacs paisibles, forêts d'altitude, cascades et gorges spectaculaires.

Le sentier vous mène du Pic de l'Aigle et du Belvédère des 4 Lacs, deux des plus beaux panoramas du Jura, aux impressionnantes gorges de la Langouette et de la Saine, en longeant l'ancienne voie du tram. Accessible en train et en bus au départ comme au retour, une

aventure nature à savourer à son rythme.

Itinéraire

Départ : Saint-Laurent-en-Grandvaux

Arrivée : Saint-Laurent-en-Grandvaux

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Saint-Laurent-en-Grandvaux

2. Grande-Rivière-Château

3. Nanchez

4. Saint-Pierre

5. La Chaux-du-Dombief

6. Bonlieu

7. Le Frasnois

8. Châtelneuf

9. Chaux-des-Crotenay

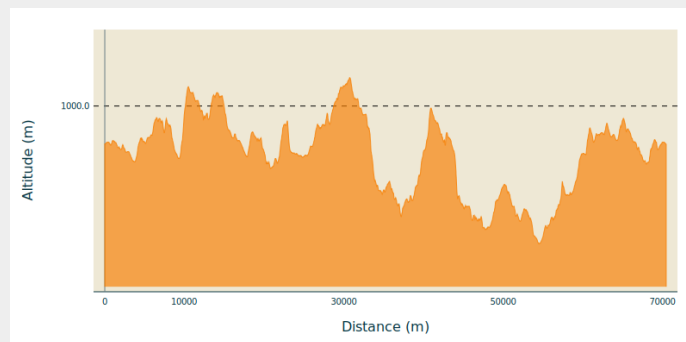
10. Les Planches-en-Montagne

11. Foncine-le-Bas

12. Fort-du-Plasne

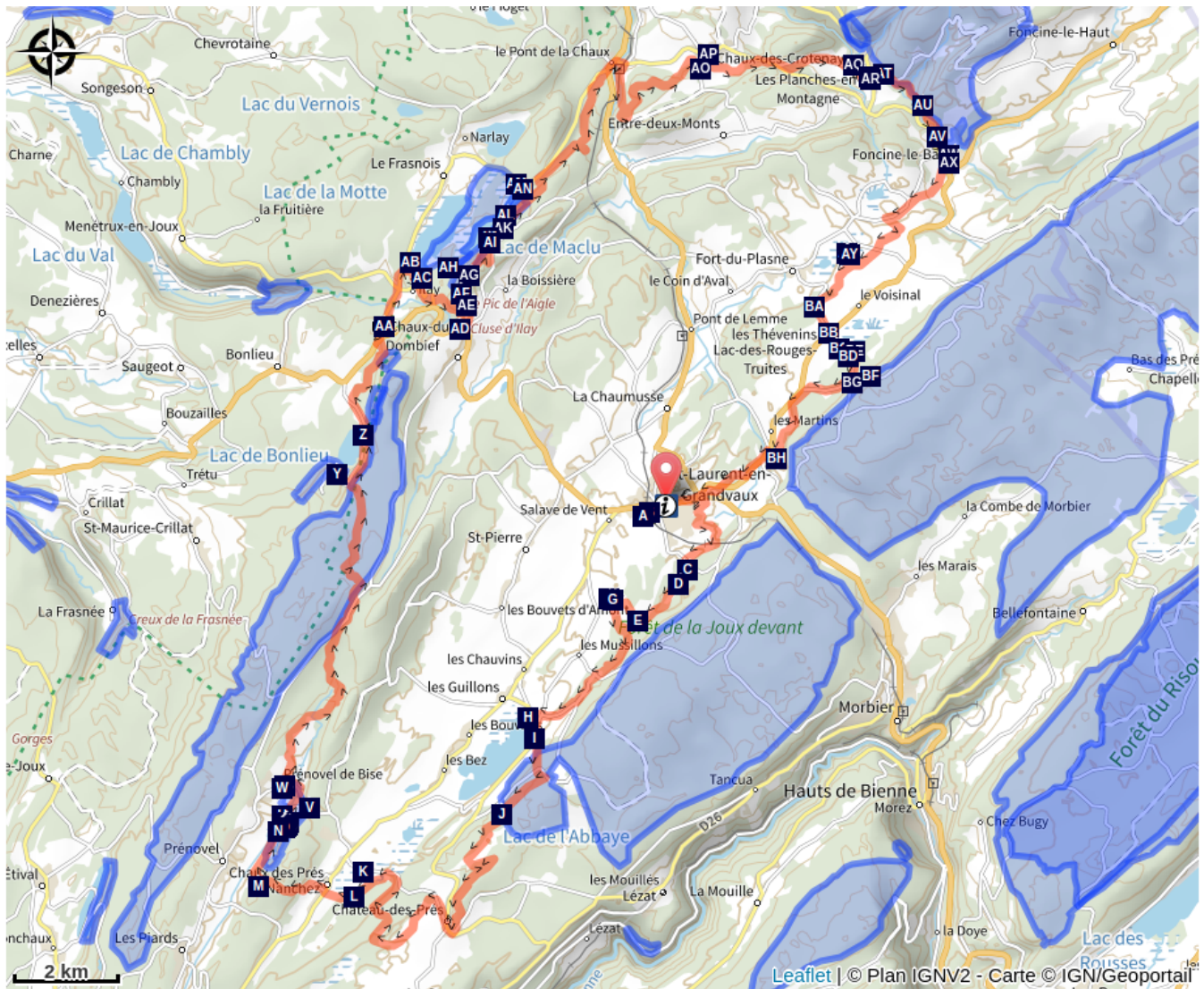
13. Lac-des-Rouges-Truites

Profil altimétrique



Altitude min 680 m Altitude max 1066 m

Sur votre route...



La chapelle de Salave (A)

Il était une fois, un papillon, une fleur et une fourmi ... (C)

Forêts mixtes de sapins, d'épicéas et de hêtres (E)

La pie grièche écorcheur (G)

Site et église de l'Abbaye (I)

Tourbière des Douillons (K)

Belvédère du Duchet (M)

La gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux (B)

La Gélinotte des bois, un oiseau très discret (D)

Haies et effet lisière (F)

Le jardin du temps et de l'espace (H)

Belvédère du Moulin (J)

Tourbière des Douillons (L)

La tourbière de Nanchez (N)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, prenez la direction du sud en empruntant la route nationale 5 (RN 5). Poursuivez sur cet axe principal qui traverse les magnifiques paysages boisés et les plateaux jurassiens pendant une vingtaine de kilomètres. En arrivant à Saint-Laurent-en-Grandvaux, dirigez-vous vers le centre. Le point de départ se situe au 7 place Simone Veil, devant l'Office de tourisme Haut-Jura Grandvaux, où un parking vous permettra de stationner facilement.

Parking conseillé

Parking derrière l'office de tourisme à Saint Laurent en Grandvaux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-

MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

RNR des tourbières du Bief du Nanchez

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Conservateur : Laurane Palanchon l.palanchon@parc-haut-jura.fr Parc Naturel Régional du Haut-Jura 29 le village 39310 LAJOUX 03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux). Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

> L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,

> Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,

> Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans

un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
> Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
> La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
> Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU MACLU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte du Maclu sur la commune de La Chaux-du-Dombief et du Frasnois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BONLIEU - LA VASSIERE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Vassière sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE LA FORET DE BONLIEU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Forêt sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

***i* Lieux de renseignement**

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

7 place Simone Veil, 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com

Tel : 03 84 60 15 25

<https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



Sur votre route...



La chapelle de Salave (A)

Située à l'ouest de Saint-Laurent, à proximité de la route de Lons-le-Saunier, la chapelle attire l'œil tant sa forme s'apparente à celle d'un moulin à vent auquel il ne manquerait que les ailes. Il semble que cet édifice fut jadis, le moulin, cité au hameau du Voisin de Joux. Son toit conique, monté sur roulettes, s'appuyait sur sa tour haute de huit mètres. Un ouragan brisa ses ailes en 1829. Une chapelle fut érigée sur ses ruines dès 1850. Bien qu'en mauvais état suite à un incendie en 1907, elle porta le drapeau français pour marquer la ligne de démarcation lors de la seconde guerre mondiale. À ce jour, elle abrite Marie-Thérèse, une cloche fondue en 1953 par la maison Pacquard d'Annecy.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



La gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux (B)

La ligne d'intérêt général Andelot-Champagnole fut prolongée jusqu'à St-Laurent-en-Grandvaux, et la gare de la Compagnie PLM fut inaugurée en 1890. La ligne Andelot-La Cluse, qui nécessita l'édification d'un certain nombre d'ouvrages dont 18 viaducs et 36 tunnels, fut terminée en 1912. Cette date correspond aussi à la suppression du transport par diligence entre St-Laurent-en-Grandvaux et St-Claude, assuré par Louis Charnu. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit :



Il était une fois, un papillon, une fleur et une fourmi ... (C)

Dans cette combe, plusieurs centaines de pieds de Gentiane croisettes, plante vulnérable en Franche-Comté, ont été recensés. Cette plante abrite un papillon protégé dont la préservation est considérée comme prioritaire: l'Azuré de la Croisette. L'écologie de ce papillon est remarquable. Sa chenille se développe dans les inflorescences de la Gentiane croisettes, parfois de la grande Gentiane jaune. Après avoir consommé la fleur, elle se laisse tomber au sol où elle est prise en charge par une fourmi spécifique qui l'entraîne dans la fourmilière où elle passera l'automne, l'hiver et le printemps logée et nourrie. Pendant tout ce temps, la chenille émet une odeur qui dupe les fourmis, la préserve de toute agressivité et amène les ouvrières à la nourrir. Les papillons émergent à la fin du printemps et doivent alors rapidement quitter la fourmilière.

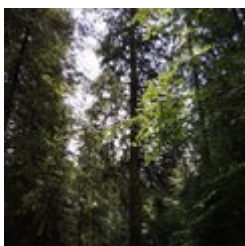
Crédit : Julien Barlet - PNRHJ



La Gélinotte des bois, un oiseau très discret (D)

À peine plus grosse qu'une poule naine, la silhouette de la Gélinotte des bois est assez massive, avec des pattes et une queue assez courtes. Son plumage est délicatement nuancé, et lui permet de se camoufler dans son environnement. Au printemps, elle se nourrit des bourgeons de noisetiers ou autres arbustes qui couvrent le sol des forêts. Très discrète, vous pourrez peut-être l'entendre s'envoler précipitamment à votre arrivée. Attention, à partir du mois de juin, un individu qui ne se sauve pas peut chercher à protéger ses petits. Écartez-vous discrètement.

Crédit : Julien Barlet - PNRHJ



Forêts mixtes de sapins, d'épicéas et de hêtres (E)

Dans le Jura, l'étage montagnard est compris entre 900 et 1700 mètres d'altitude. Les forêts sont dominées par les sapins, les épicéas et les hêtres. Le hêtre, encore appelé fayard, est très bien adapté au climat montagnard. Ses fruits, les faînes, sont consommés par le gibier. Le bois dur du hêtre était beaucoup utilisé par les boisseliers, tourneurs sur bois... C'est toujours aujourd'hui un excellent bois de chauffage. Ces forêts mélangées sont généralement gérées en « futaies jardinées » dans le Haut-Jura. À l'opposé des plantations, ce mode de gestion permet la présence d'arbres d'espèces et d'âges différents et assurent ainsi la plus grande biodiversité.

Crédit : F. Jeanparis



Haies et effet lisière (F)

Combes et champs entourés de haies et de bosquets, arbres disséminés au milieu des pâturages, autant d'éléments qui participent à ce que l'on appelle «l'Effet lisière». Derrière ces mots se cache une biodiversité tout à fait remarquable où se côtoient des espèces de milieux ouverts, des espèces typiques de milieux forestiers mais aussi des espèces qui apprécient particulièrement cette situation intermédiaire entre ouverture des paysages et boisement. Cette diversité de la végétation réserve des surprises au détour des chemins et présente de multiples intérêts pour l'agriculture: protection contre les vents dominants, limitation des ruissellements, abri pour les prédateurs des ravageurs (comme le renard qui se nourrit de campagnols).

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ



La pie grièche écorcheur (G)

De la taille d'un moineau, mâle et femelle se différencient principalement par leur plumage. Tandis que Monsieur arbore un manteau brun-roux sur le dessus, une poitrine et un ventre légèrement rosé, et une tête gris clair barrée latéralement d'un masque noir très contrastant; le manteau de Madame est beaucoup plus terne, brun, et son ventre est marqué de motifs écailleux.

Crédit : Fabrice Croset



Le jardin du temps et de l'espace (H)

«Un jardin ... comme un labyrinthe qui projette au-delà du temps et de l'espace.» ainsi témoigne Amy O'Neill, artiste conceptrice de ce jardin. Souhaité par la commune de Grande Rivière, durement éprouvée par les deux guerres mondiales, ce jardin paysager, en rassemblant les monuments aux morts de 14 - 18 et de 39 - 45, est un lieu à la mémoire de l'ensemble des guerres passées ou actuelles au travers du monde. En invitant à la déambulation, ce lieu propose aux visiteurs une réflexion autour de la notion de paix et de la capacité des peuples à s'unir et à résister aux extrémismes.

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ



Site et église de l'Abbaye (I)

On attribue aux moines de Saint-Claude l'établissement, au 6ème siècle, d'un monastère au sud-ouest du lac de l'Abbaye sur l'île dite de sur la Motte. Puis, probablement tombé en désuétude pendant plusieurs siècles, un second monastère lui succéda au 12ème siècle (1172) édifié au nord-est du lac à l'emplacement actuel du hameau de l'Abbaye par les chanoines de l'abbaye d'Abondance (augustins de Haute-Savoie). Le statut d'abbaye, desservie par un abbé particulier, a demeuré un siècle, jusqu'à ce que le monastère fasse l'objet d'un échange de biens entre l'abbé d'Abondance et celui de Saint-Claude. De nouveau dépendante de l'abbaye de Saint-Claude, l'abbaye du Grandvaux recouvre un statut de prieuré. Des constructions fortifiées au 12ème siècle auxquelles on accédait par un pont-levis, il subsiste aujourd'hui un ancien bâtiment de ferme (appelé La Joséphine du nom de l'ancienne propriétaire des lieux), un presbytère et une église, dédiée à Notre-Dame de la Nativité, à l'instar de celle d'Abondance. Le site est classé depuis le 15 septembre 1966. Un site à découvrir à travers une déambulation en 4 tableaux, évoquant l'histoire du site.
Source : Grandvaux et Malvaux, édition PNR du Haut-Jura

Crédit : N Relin



Belvédère du Moulin (J)

Le belvédère du Moulin, en bordure de val, offre une vue d'ensemble sur la presque totalité du lac de l'Abbaye. Vous pourrez appréhender l'évolution du paysage autour du lac au fil des siècles (panneau d'interprétation).

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ

Tourbière des Douillons (K)

La tourbière des Douillons, d'une surface de 21 hectares, est apparue il y a environ 7 000 ou 8 000 ans, sur les rives d'un petit lacs, comme en témoignent les coquilles de mollusques aquatiques trouvés dans les sondages, sous la tourbe. Son développement a fini par le combler intégralement. Les forts suintements en provenance du versant ont également favorisé l'accumulation de tourbe sur la pente, lui conférant une topographie originale. A partir des années 1850 et jusque dans les années 1970, la tourbe a été exploitée, d'abord pour le chauffage domestique, puis pour fournir de la tourbe horticole. Dans les années 1960, comme dans de nombreux autres milieux humides du massif, un vaste réseau de drainage a été creusé, interceptant les suintements et évacuant également les eaux de surface. Ces travaux avaient pour but d'étendre les zones agricoles. Cet assèchement de surface a accéléré la fermeture du milieu en permettant aux saules et aux épicéas de se développer. Toutefois, certaines zones préservées accueillent encore des milieux de bas-marais d'une grande richesse faunistique et floristique. D'importants travaux de réhabilitation ont été menés par le Parc du Haut-Jura en 2016 pour redonner à la tourbière un fonctionnement plus naturel. Depuis, les résultats sont déjà probants, notamment pour les libellules avec le développement d'une espèce rare et menacée au niveau européen, la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*).



Tourbière des Douillons (L)

La tourbière des Douillons, d'une surface de 21 hectares, est apparue il y a environ 7 000 ou 8 000 ans, sur les rives d'un petit lacs, comme en témoignent les coquilles de mollusques aquatiques trouvés dans les sondages, sous la tourbe. Son développement a fini par le combler intégralement. Les forts suintements en provenance du versant ont également favorisé l'accumulation de tourbe sur la pente, lui conférant une topographie originale. A partir des années 1850 et jusque dans les années 1970, la tourbe a été exploitée, d'abord pour le chauffage domestique, puis pour fournir de la tourbe horticole. Dans les années 1960, comme dans de nombreux autres milieux humides du massif, un vaste réseau de drainage a été creusé, interceptant les suintements et évacuant également les eaux de surface. Ces travaux avaient pour but d'étendre les zones agricoles. Cet assèchement de surface a accéléré la fermeture du milieu en permettant aux saules et aux épicéas de se développer. Toutefois, certaines zones préservées accueillent encore des milieux de bas-marais d'une grande richesse faunistique et floristique. D'importants travaux de réhabilitation ont été menés par le Parc du Haut-Jura en 2016 pour redonner à la tourbière un fonctionnement plus naturel. Depuis, les résultats sont déjà probants, notamment pour les libellules avec le développement d'une espèce rare et menacée au niveau européen, la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*).

Crédit : C Bruneel



Belvédère du Duchet (M)

Perché à 971 m sur l'anticlinal du Bois de la Joux, il domine la Combe d'Anchey ou Combe de Prénovel-Les Piards. Pour les géologues, il s'agit d'une véritable combe: creusée dans un mont par l'érosion. La douceur des pentes est due à l'action du glacier qui a déposé des moraines. Cette combe est aujourd'hui exploitées en prairies de fauche. Le Bief de Nanchez, ou Bief d'Anchey, qui serpente au pied du belvédère, a retrouvé ses méandres depuis 2016, ce qui freine l'écoulement des crues au bénéfice de la biodiversité et des rivières en aval. Vous découvrez du nord au sud différents hameaux : Prénovel de Bise, les Belbenoîts, les Janiers (avec l'église), Les Fans et Les Berrods. Au Sud, on distingue le village des Piards, aux maisons beaucoup plus groupées.

Crédit : M.VOULOT



La tourbière de Nanchez (N)

Une tourbière se caractérise par un sol constamment gorgé d'eau, où se forme et s'accumule de la tourbe, une sorte de litière constituée de la végétation morte, mal décomposée du fait de l'absence d'oxygène. Les conditions de vie dans ces milieux sont exigeantes... ce qui oblige les espèces qui y vivent à s'adapter à l'omniprésence de l'eau, à un climat plutôt froid et à la composition chimique du sol.

Crédit :